

Publication

TAUX DE COTISATION ENVERS LA MUTUALITÉ DES EMPLOYEURS

Suite à la décision de diminuer le taux de cotisation moyen de 1,95% à 1,85%, les taux de cotisation des différentes classes pour l'exercice 2019 de la Mutualité des employeurs viennent d'être fixés par arrêté ministériel du 13 décembre 2018.

Plus d'informations [ici](#)